

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST



VILLE DE CLERMONT


AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE CLERMONT :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le rôle de perception des taxes foncières ainsi que les taxes pour les services municipaux imposées pour l'année 2020 est maintenant déposé au bureau de la soussignée, au 2 rue Maisonneuve à Clermont et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur les heures de bureau, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

DONNÉ À CLERMONT, CE 30^e jour du mois de janvier 2020.


Brigitte Harvey
Directrice générale
